



À l'attention des familles,

Si votre enfant ne fréquente pas nos accueils de loisirs, ne pas tenir compte de ce courrier.

Bonjour à toutes et tous,

Nos accueils de loisirs ont dû fermer suite à la décision du gouvernement de fermer les écoles jusqu'à nouvel ordre à compter du lundi 16 mars 2020.

Nous souhaitons vous informer que nous ne facturerons bien évidemment pas la période 4 (Mars-Avril 2020) dans son intégralité.

Effectivement, vous recevrez prochainement une facture pour la semaine du 09 au 13 mars 2020 seulement.

Concernant les règlements, une permanence administrative sera mise en place à la reprise de nos activités afin de pouvoir vous rendre votre règlement en mains propres et ainsi régulariser la facture de la période 4.

Pour les familles ayant réglées au trimestre, il sera attendu de votre part un règlement de la période 3 (Janvier-Février 2020) ainsi que de la semaine du 09 au 13 mars.

Bien que nous espérons tous un retour à la normale au 4 mai, il est évident que nous procéderons de la même façon pour la période 5 si l'activité ne reprenait pas dès le lundi 4 mai.

Pour les familles ayant réglées à l'année, un remboursement ou un avoir sera fait à la reprise de l'activité, après avoir pris contact avec vous pour connaître votre choix.

N'hésitez pas à revenir vers moi si vous avez des questions,

Nous vous informons que durant la période de confinement, nous vous proposons tous les jours des activités et des ressources pour Grandir en famille, que vous pouvez retrouver sur le site : <https://padlet.com/grandirenfamilleaveclesfrancasdecharente/fs2sefup7w5k>

Prenez soins de vous et de votre famille,

Cordialement,

L'équipe des Francas de Charente

Cindy ROTURIER

Secrétaire-Aide comptable



Association départementale des Francas de Charente

4 rue des Colis - 16000 ANGOULÊME

05 45 95 76 44 c.roturier@francas16.org